FICHE DE DOCUMENTATION D'UN INDICATEUR DE PILOTAGE
PILOTAGE BUDGETAIRE

Libellé de l'indicateur	**Taux de consommation par BOP en AE/CP rapporté aux objectifs de consommation fixés par la Direction**
Objectif action	Piloter les BOP pour mettre en œuvre la stratégie régionale
Référence programme LOLF	BOP 217/Action 1
Référence DSR	Annexe 2
Référence projet de service	Partie 6
Axe de performance recherché	Efficience de gestion
Processus interne mobilisé	Processus de pilotage
Service responsable	MPAS – Pôle de pilotage

Description de l'indicateur		
Unité de mesure	%	
Périodicité de la mesure	Aux échéances cible	
Résultats antérieurs *Bruts* *Par rapport à la cible*	Année : 2012	30/04 : AE=34% ; CP=36% 31/08 : AE=60% ; CP=62% 31/12 : AE=99,5% ; CP=97%
Cible	Année : 2013	5/12è (42%) AE et 3/12è (25%) CP au 30/04 10/12è (83%) AE et 8/12è (67%) CP au 31/08 100% AE et CP au 31 décembre

Elaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	N1a : Montant des AE consommées N2a : Montant des AE mises à disposition N1b : Montant des CP consommés N2b : Montant des CP délégués
Mode de calcul	N1a/N2a x 100 et N1b/N2b x 100
Mode de collecte des données de base	Restitutions CHORUS, et tableaux de suivi élaborés en lien avec les correspondants budgétaires des services et missions
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	MPAS/Coordinatrice dialogue de gestion et son assistante
Service responsable de la synthèse des données	Chef de la MPAS
Validation de l'indicateur	Directeur

Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Mise en place des crédits par le MEDDE/METL et tenir compte des contraintes externes de gestion
Modalités d'interprétation	Analyse à l'aide de code couleur : – cible atteinte (marge de – de 15%) en vert – cible non atteinte (marge de 15 à 30%) en orange – cible non atteinte (marge 30% ou +) en rouge
Sens d'évolution souhaité	A la hausse
Date de livraison de l'indicateur	Avant le 10 suivant les échéances
Comment ?	
Explications complémentaires sur sa construction (si nécessaire)	

Date de mise à jour de la fiche :	Validée par S Renard le 17/04/2013